



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 16/07/15

Reçu en Préfecture le : 16/07/15
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du mercredi 15 juillet 2015
D - 2015/347

Aujourd'hui 15 juillet 2015, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOUE, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Josy REIFFERS, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Gérard CARMONA, Madame Constance MOLLAT

**Prestations d'Assistance Technique Informatique
(déploiement de configurations informatiques
matérielles et logicielles autour du poste
client, mise en œuvre d'architectures
centrales plus ou moins complexes et autres...)**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Les Systèmes d'Information de la Ville et du CCAS sont composés de plus de 4 700 postes de travail, de 180 applications de gestion, d'une centaine de serveurs, d'équipements de réseau permettant l'interconnexion de 200 bâtiments publics (écoles, musées, bâtiments administratifs...), mais aussi d'équipements de stockage et de restauration des données.

Les Technologies de l'Information et de la Communication évoluant rapidement, il est stratégique de maintenir un outil de production de qualité et un bon niveau technologique.

Dans ce contexte de forte évolution, la Direction de l'Innovation Numérique et des Systèmes d'information de la Ville a besoin de s'appuyer sur des expertises dans les domaines des déploiements de postes client, des architectures des réseaux, de l'administration et de l'exploitation des systèmes d'information afin d'améliorer sa réactivité, sa performance et sa qualité de service suivant des processus industrialisés.

Les missions principales sont le déploiement, le paramétrage, la migration de stations de travail (matériels et logiciels) et de périphériques en environnement Windows, client léger sur des topologies de réseaux Ethernet; le déploiement de solutions complexes sur des architectures serveurs ou réseaux; l'aide à la détermination et à la résolution de dysfonctionnements ("Bugs" logiciels en environnement Windows, Aix, linux, ou client léger); l'assistance à la définition et à la validation de solutions d'architecture novatrices; le maquettage de produits (matériels ou logiciels) dans le cadre de sa veille technologique....

Aussi, par la délibération D-2015/96 du lundi 2 Mars 2015, vous avez autorisé la Ville de Bordeaux à constituer un groupement de commandes avec le CCAS afin de globaliser les besoins communs dans un seul cahier des charges.

Ainsi un appel d'offres ouvert a été lancé en vue de passer un marché pour l'achat de prestations d'assistance technique sur la base d'un dossier de consultation.

A l'issue de la procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la Commission d'Appel d'Offres a décidé d'attribuer le marché à la société OSIATIS.

Le marché à bons de commandes sans montant minimum ni montant maximum, est conclu pour une durée de 1 an renouvelable 3 fois.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec la société précitée en application des articles 33, 40, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics.

La dépense sera imputée à cet effet au budget de l'exercice en cours et suivants rubrique 020, articles 2031, 6184, 617

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 15 juillet 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE